



# Dossier chibanis Mythes, réalités et évolutions

Jeudi 4 juillet 2013 – Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

# Notre vision

1. **MYTHES** et histoire
2. **REALITES** : Etat des lieux – chiffres clés
3. **PROBLEMATIQUES** : difficultés et obstacles
4. **EVOLUTIONS** attendues, espérées et revendiquées

# Mythes et histoire

- Point de vue de l'employeur : main d'œuvre de substitution et sans lendemain (côté employeurs)
- Point de vue du salarié : « je vais en France pour travailler et ensuite je rentre au pays pour vieillir avec ma famille »
- Ils ne doivent plus être très nombreux !
- Parcours type qui mènent à la précarité
  - Travailleur célibataire embauché dans le BTP, l'industrie ou la mine
  - Contrats précaires, fausses fiches de paie
  - Conditions de travail qui mettent la santé à rude épreuve et fragilise l'individu

# Réalités - Chiffres clés

- ◆ 800.000 personnes âgées de 55 ans et plus, originaires d'un pays hors CE
  - ◆ Dont 350.000 de plus 65 ans
- ◆ 720 foyers de travailleurs migrants (FTM)
  - ◆ Dont 235 en IDF
- ◆ 110.000 lits
  - ◆ Dont  $1/3 > 65$  ans

# Réalités – Chiffres clés

- ◆ 422.000 bénéficiaires de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes âgées)
- ◆ 40% des bénéficiaires sont nés à l'étranger dont 60% au maghreb (env. 100 000 pers)
- ◆ 456 000 personnes perçoivent une pension de reversion
- ◆ 80% résident à l'étranger

# Réalités - Chiffres clés

- ◆ 6 mois de présence en France pour percevoir toute allocation non contributive (ASPA par exemple)
- ◆ 8 mois pour l'APL
- ◆ 9 mois pour l'AAH
- ◆ 15.600 contrôles par an

# Les problématiques

- ◆ Méconnaissance des dispositifs de droit commun
- ◆ Difficultés d'accès aux soins
- ◆ Obstacles pour accéder aux droits sociaux

# Les problématiques

- ◆ Inadéquation des conditions de logement
- ◆ Restrictions au droit de vivre en famille
- ◆ Difficultés à bénéficier d'une sépulture en France



# Obstacles et difficultés

- ◆ Manque de volonté des politiques
- ◆ Administrations zélées – politique des contrôles
- ◆ Minimas de séjours et d'ancienneté pour accéder aux prestations sociales non contributives
- ◆ Faiblesse des moyens financiers alloués à la réhabilitation et l'adaptation des logements

# Evolution attendues

- ◆ Améliorer la relation administrations/chibanis/associations/collectivités locales
- ◆ Développer la médiation sociale pour faciliter l'accès aux droits et notamment aux soins
- ◆ Améliorer/Adapter l'offre de logement
- ◆ Continuité du droit au logement en FTM suite à réhabilitation
- ◆ Appliquer la loi DALO (art. 58 & 59)
- ◆ Assouplir les règles d'attribution des différentes aides sociales
- ◆ Faciliter le regroupement familial et l'accès à la nationalité
- ◆ Généraliser la carte de séjour de résident permanent et supprimer la carte « retraité »
- ◆ Reconnaître la liberté de circulation entre la France et le pays d'origine



**Merci pour attention  
et votre participation**

Jeudi 4 juillet 2013 – Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris